

## C.D.A.S du 30 janvier

### • BUDGET 2007 D'INITIATIVE LOCALE (B.I.L)

A l'ouverture de la séance, les organisations syndicales ont indiqué par le biais d'une motion intersyndicale qu'elles n'avaient accepté de siéger que dans le seul intérêt des agents, compte tenu de l'objet particulier de la séance, à savoir le vote du budget de l'action sociale en Moselle, indispensable pour l'engagement des dépenses envisagées.

Néanmoins, compte tenu des tensions actuelles au sein du Ministère, cette motion fut l'occasion de rappeler les revendications de chacun en matière d'emploi, de rémunération, restructurations et garanties des personnels.

Sur les sujets à l'ordre du jour, les débats et décisions furent les suivants, sachant que le B.I.L, globalement sur le département, est en baisse d'environ 5 000 € compte tenu de la baisse des effectifs.

#### ✓ Sorties retraités (3 700 €)

Est notamment retenu le principe d'une croisière sur la Moselle jusqu'à Remich.

#### ✓ Arbre de Noël (34 000 €)

Compte tenu des échos très favorables à la nouvelle formule tournée vers un spectacle, cette dernière sera reconduite en 2007. Plusieurs options ont été étudiées, notamment celle d'un spectacle de magie au Galaxie d'Amnéville, d'un coût néanmoins nettement supérieur de 13,5 € par personne au lieu de 9,50 € pour un spectacle au Arènes. Cette formule, à budget identique, avait donc l'inconvénient d'empiéter sur le cadeau traditionnellement offert à cette occasion, ou de supprimer une sortie organisée en 2007 pour environ 4 000 €.

Le choix définitif du spectacle fera donc l'objet d'une séance ultérieure, sachant que l'on s'oriente vraisemblablement vers un spectacle aux Arènes, moins onéreux et qui a l'avantage de préserver le cadeau dans sa forme actuelle.

L'idée d'un chèque cadeau, au lieu du cadeau traditionnel, a aussi été étudiée mais a le désavantage d'être d'un montant finalement assez faible, alors que l'achat groupé de jouets permet une négociation auprès des fournisseurs et une meilleure répartition entre jouets onéreux et jouets meilleurs marchés. Cette idée, qui fera néanmoins l'objet d'une étude, ne semble donc pas devoir être adoptée.

#### ✓ Amitiés finances (1 200 €)

Cette action à destination des personnels démunis et isolés, dans des situations grande difficulté personnelle, est reconduite (achats de fleurs, chocolats ou DVD, distribués à l'occasion d'événements particuliers ou de problèmes de santé).

### • ACTIONS DIVERSES

#### ✓ CESF (Conseillère en économie sociale et familiale - 5 000 €)

Action reconduite, mais pour un montant moindre compte tenu de la baisse globale du BIL et aussi pour tenir compte du recrutement prochain, par voie de concours, d'un 2<sup>e</sup> poste d'assistant social, basé sur Sarreguemines, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur.

#### ✓ Psychologue (1 800 €)

Cette action est reconduite compte tenu du succès rencontré et des besoins exprimés.

#### ✓ Avocat (1 000 €)

Action nouvelle cette année, afin d'apporter un soutien ponctuel aux agents et à la déléguée dans des situations très précises, notamment de difficultés familiales.

#### ✓ Santé publique (2 000 €)

Il est indiqué, suite à interrogation de la CGT, que la vaccination anti-grippe ne sera pas prise en charge, comme en 2006. La déléguée nous indique qu'elle n'a reçu aucun écho nouveau pour qu'une telle action soit organisée.

#### ✓ Sorties actifs (8 200 €)

Plusieurs idées de sorties ont été proposées, sachant qu'il convient de laisser une certaine latitude à la déléguée pour organiser son action en profitant de meilleures opportunités. Néanmoins, lorsqu'un choix sera finalisé, il est prévu de contacter les membres du conseil d'administration pour avis avant décision définitive. Ainsi, les idées actuellement à l'étude sont les suivantes :

- Fête des jonquilles
- Europa Park HALLOWEEN
- Marché de Noël Sarrebrück
- Château de Guédelon (Yonne), sur 2 jours
- Bliesbrück
- Citadelle de Bitche
- Sortie en Belgique (Château G. de Bouillon)

#### ✓ Partenariat avec les mutuelles

Trouble du sommeil  
Nutrition dans les restaurants administratifs

#### ✓ Déménagement cabinet médical

Cette solution a l'avantage d'économiser le loyer actuel de la rue Châtilon de 12 000 €.

Le cabinet médical va donc déménager à la Cité administrative, les modalités pratiques d'installation étant actuellement à l'étude.

**La baisse des effectifs entraîne une baisse des crédits et par conséquent des actions pouvant être menées. Avec des salaires qui n'évoluent pas, mais un coût de la vie qui lui, a explosé ces dernières années, de plus en plus de collègues se trouvent face à d'importantes difficultés. C'est pourquoi des crédits pour des actions sociales (Conseillère en économie sociale et familiale, psychologue, avocat), ont été votés afin de les aider à résoudre leurs problèmes. Toutefois nous regrettons que l'administration, qui trouve des crédits pour augmenter grassement les hauts cadres de notre administration (abondement indiciaire voté en août) n'augmente pas les crédits des services sociaux destinés à aider ceux qui sont en difficulté.**